



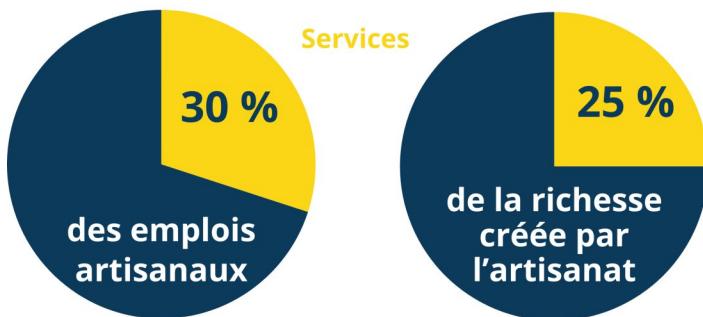
Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Les services dans l'artisanat : des établissements bien implantés

Un tiers des établissements artisanaux exercent une activité de services, mais ils génèrent seulement 25 % de la richesse dégagée artisanale. Ces entreprises sont de petite taille et elles sont présentes dans l'ensemble de la région, notamment dans les territoires ruraux. La richesse dégagée par emploi dans ce secteur est plus faible que dans le reste de l'artisanat mais son taux de marge est plus élevé.

11 avril 2024

Le secteur des services compte 10 570 établissements fin 2019 en Bourgogne-Franche-Comté



Une richesse par emploi plus faible que dans l'ensemble de l'artisanat

Principales activités :

- la réparation automobile
- la coiffure
- les taxis

Un secteur propice aux emplois à temps partiel

Des services bien implantés dans les territoires ruraux

5 000 €

Investissement médian des 57 % d'entreprises ayant investi en 2019

➤ Plutôt des hommes à temps complet dans la réparation automobile

➤ Plutôt des femmes à temps partiel dans les soins à la personne

Champ : sont étudiées les entreprises de 0 à moins de 20 salariés (hors micro-entreprises) immatriculées fin 2019 auprès de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la région.

Contact :

Christophe Leduc, chargé de communication externe
Insee Bourgogne-Franche-Comté
dr25-communication-externe@insee.fr ou 06 63 30 50 36

Consulter la publication :

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°192
www.insee.fr, rubrique Statistiques et études
 X Fil X (ex-Twitter) régional : [@InseeBFC](https://twitter.com/InseeBFC)